

Projet Educatif

2024



1

Maison pour Tous
4 Avenue du Général de Gaulle
Saint Romain de Colbosc

SOMMAIRE

Table des matières

1) Statuts et vocation de l'association	3
2) Diagnostic initial.....	4
B. Environnement – La commune de Saint Romain de Colbosc.....	5
C. Environnement – l'Espace Henri Odièvre	5
D. Typologie des publics	5
3) Objectifs éducatifs.....	8
4) Fonctionnement des services.....	9
A. Les locaux.....	12
B. Les moyens humains	13
C. Les horaires d'ouverture	14
D. Modalités tarifaires.....	15
E. Les partenaires.....	16
F. Evaluation.....	17

Introduction

D'après le Décret 2002-885 du 3 mai 2002 relatif au projet éducatif mentionné à l'article L. 227-4 du code de l'action sociale et des familles.

« Le projet éducatif est décrit dans un document élaboré par la personne physique ou morale organisant l'accueil de mineurs dans des centres de vacances et des centres de loisirs sans hébergement. Ce document prend en compte, dans l'organisation de la vie collective et lors de la pratique des diverses activités, notamment des activités physiques et sportives, les besoins psychologiques et physiologiques des mineurs. Lorsque l'organisateur accueille en centre de vacances ou en centre de loisirs sans hébergement des mineurs valides et des mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicaps, le projet éducatif prend en compte les spécificités de cet accueil. »

Le présent Projet Educatif est rédigé par les organisateurs de la Maison pour Tous de Saint Romain de Colbosc, en janvier 2024. Il est applicable pour la période triennale 2024-2026 et peut être révisé en cours d'exercice selon les besoins de modification de l'association.

1) Statuts et vocation de l'association

La Maison Pour Tous est une association laïque (par la loi du 1^{er} juillet 1901) d'Education Populaire ouverte à tous sans distinction d'âge, de sexe, de lieu d'habitation. Elle n'est reliée à aucun mouvement politique ou de confession.

Son siège social est situé à la MAISON POUR TOUS de Saint Romain de Colbosc, 4 avenue du Général de Gaulle, Saint Romain de Colbosc.

L'association naît en 1979 suite à la fusion de trois associations :

- **La Maison des Jeunes** (inaugurée le 26 mai 1963)
- **La Société d'Education Populaire, la bibliothèque**, (création en Novembre 1903)
- **Le club du 3^{ème} âge** (ouverture en juin 1973)

L'association a pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes. Elle permet à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire. Elle permet à la population, les familles, les jeunes et les adultes de développer la prise de conscience de leurs aptitudes, le développement de leur personnalité, et la préparation à la citoyenneté et la responsabilisation d'une communauté vivante.

La MPT favorise le transfert des savoirs et expériences entre générations et encourage les expressions et les pratiques culturelles de l'ensemble de la population.

Elle contribue à la création et au maintien des liens sociaux dans la ville, les villages...

Elle met à disposition des citoyens ses compétences et savoir-faire dans la manière de maîtriser des projets, de gérer des équipements collectifs et d'animer les relations entre personnes.

La démocratie se vivant au quotidien, la MPT a pour mission d'animer des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale répondant aux attentes des habitants.

De telles actions encouragent l'initiative, la prise de responsabilité et une pratique citoyenne.

Avec les élus, les animateurs bénévoles et les salariés, elle a une exigence de qualité et de pertinence pour les offres de service en matière de loisirs, d'animation et de formation. Elle agit notamment en partenariat avec les associations, les collectivités locales et territoriales.

De par ses statuts, ses objectifs éducatifs et la volonté des administrateurs d'offrir à la population du canton de St Romain de Colbosc des activités et de mener auprès des différents publics des actions variées, les missions de la Maison Pour Tous tendent de plus en plus à développer du lien social, à mettre en place des actions de services et d'accompagnement, poursuivre des actions en direction de la famille.

Ainsi, Selon l'extrait de l'article 2 de la Maison Pour Tous c'est : « *une association qui donne à la population, aux familles, aux jeunes comme aux adultes la possibilité de prendre conscience de leurs aptitudes, de développer leur personnalité, et de se préparer à devenir les citoyens actifs et responsables d'une communauté vivante. Elle favorise l'autonomie et l'épanouissement des personnes, elle permet à tous d'accéder à l'éducation et à la culture.* »

L'association partage les principes et s'intègre dans le mouvement de la fédération Nationale **MJC de France**, et Régionale **MJC de Normandie**.

2) Diagnostic initial

A date d'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mars 2023, l'association comptait 2050 adhérents, répartis sur plus de 40 activités.

La MPT a connu durant la période du covid, une baisse significative des fréquentations et adhésions, dû aux multiples arrêts contraints par les décrets appliqués. Il n'empêche que l'association a regagné du souffle et des adhésions à la suite de cette période, pour retrouver enfin un rythme de croisière quasi identique à la période pré-covid.

L'association ouverte 50 semaines par an, soit 300 jours, compte environ 40% d'adhérents Saint Romanais et 90% de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole.

A. Environnement – La Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole

Le Havre Seine Métropole rassemble 54 communes et forme un bassin de vie de près de 265 000 habitants. Constitué à l'échelle de la Pointe de Caux, le territoire cultive une identité forte : à la fois maritime, fluviale et terrestre. L'institution intervient dans plus de 20 domaines au service des communes et de ses habitants.

B. Environnement – La commune de Saint Romain de Colbosc

Saint Romain de Colbosc bénéficie d'une position privilégiée au cœur du Pays de Caux. Elle embrasse l'axe Le Havre – Rouen, par le biais de la RD 6015, l'A29 et l'A13, également desservie par les réseaux de bus régionaux et par le TER (gare ferroviaire d'Etainhus-St Romain).

Ces nombreux accès routiers impulsent une dynamique de développement péri-urbain importante et font de *Saint Romain de Colbosc* un grand lieu de « passage », qui garde un fort caractère rural auquel la commune et ses habitants sont beaucoup attachés.

Avec plus de 4 200 habitants, *Saint Romain de Colbosc* abrite une population croissante, notamment grâce à la politique de la ville qui coordonne un programme de construction de logements. Cette politique d'aménagement du territoire vise à contrer le caractère vieillissant de la population Saint Romanaise.

C. Environnement – l'Espace Henri Odièvre

La *Maison Pour Tous* est installée au sein de *l'espace Henri Odièvre*, un espace socio-culturel situé à proximité du centre-ville de *Saint Romain de Colbosc*. Il comprend différentes structures :

Culturelles et artistiques : Ecole de Musique et de danse Intercommunale Le Havre Seine Métropole, salle de spectacle municipale « le Siroco » ;

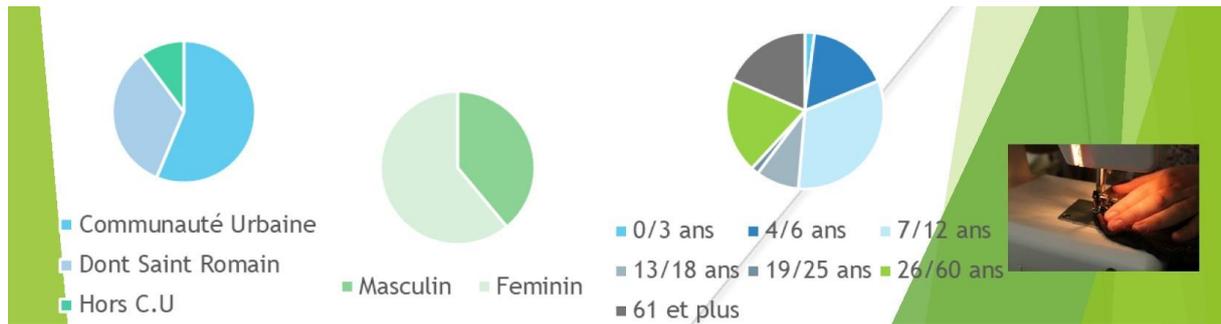
Sportives : Gymnase communal, terrain de tennis extérieurs, piscine intercommunale

Médicales et sociales : Maison de la Santé Le Havre Seine Métropole, Centre Médico-Social Département 76, Ecole primaire François Hanin

D. Typologie des publics

L'association accueille plus de 3 400 adhérents activités, répartis dans une quarantaine d'activités à la MPT. La période triennale liée à la pandémie du COVID a fortement influé sur les fréquentations des adhérents sur toutes les activités. Depuis 2022/23, l'association connaît un regain d'activité et de fréquentation quasi identiques aux rythmes de 2019.

➤ Répartition des Adhérents 2022 :



Par lieu d'habitation :

Villes	Nombre	Pourcentage
Hors Communauté urbaine	211	10%
ST Romain	801	40%
Communauté Urbaine	1 038	50%
Total	2 050	100%

Par genre :

Genre	Nombre	Pourcentage
Masculin	851	42%
Féminin	1 199	58%

Par âge :

Age	Nombre	Pourcentage
0/3 ans	51	2%
4/6 ans	353	17%
7/12 ans	724	36%
13/18 ans	173	9%
19/25 ans	28	1%
26/60 ans	333	16%
61 et plus	388	19%
	2 050	100%

➤ Répartition des Adhérents par activité :

ACTIVITES	2019/20	2020/21	2021/22	31/12/2022
BIBLIOTHEQUE	507	375	436	296
SOPHROLOGIE	50	25	26	26
FOYER 3 AGE	69	0	63	46
GYM ADULTE	143	103	108	117
GYM ENTRETIEN	62	17	18	40
GYM ENFANT	149	113	135	133
YOGA	32	24	25	35
KARATE	14	10	13	12
JUDO	128	97	132	146
KICK BOXING	63	33	59	68
TIR A L'ARC	21	20	20	20
POTERIE	12	2	7	14
COUTURE	7	4	10	4
MODERN JAZZ	137	94	102	137
DANSE CLASS.	22	29	29	16
RANDONNEE	95	80	91	82
SCRABBLE	12	4	5	12
BRIDGE	68	0	63	63
BILLARD	13	7	11	13
ALSH MERC -6	128	104	104	111
ALSH MERC +6	157	160	142	142
ALSH FEVRIER	207	136	178	
ALSH PAQUES	9	20	168	
ALSH JUILLET AOUT	289	351	463	
ALSH MATER	159	128	265	
ALSH TOUSSAINT	165	189	182	220
TAI CHI CHUAN	17	8	13	17
POTERIE ENFANTS	17	15	12	11
GUIARE	57	42	44	52
LANGUE DES SIGNES	9	8	0	0
STRETCHING	37	25	25	33
ARTS PLASTIQUES	13	17	7	14
THEATRE	19	17	20	25
PERISC PRIMAIRE	131	130	132	137
ANGLAIS	24	18	19	24
CIRQUE	71	46	54	57
PERISC MATERNELLE	77	67	89	90
ZUMBA	17	10	0	0
ESPACE JEUNES	12	44	35	0
PERISCOLAIRE MATIN		115	124	146
E.P.N		8	15	6
ATELIER MUSICAL	3	1	10	1
MAGIE		8	8	0
TOTAL	3222	2704	3462	2366

➤ **Répartition des enfants des accueils de loisirs :**

En 2022, 46 % des enfants accueillis venaient de Saint Romain de Colbosc, 44% venaient du reste de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole et 10% restants d'autres communes.

REPARTITION par COMMUNE des ENFANTS de 3 à 16 ans inscrits aux CLSH						
Communes	févr-22	avr-22	juil-22	août-22	toussaint 22	Mercredi 22
St Romain	58	60	115	138	70	108
Epretot	6	5	7	5	12	9
Etainhus	5	6	11	21	8	6
Gommerville	3	6	9	9	7	9
Grainbouville	4	3	4	6	3	4
La Cerlangue	15	18	26	35	11	15
La Remuée	19	19	28	28	15	11
Les 3 Pierres	3	8	12	20	6	14
Oudalle	1	1	7	8	1	1
Sainneville	0	1	1	2	0	2
Sandouville	0	0	13	16	8	1
St Aubin	12	8	25	28	19	12
St Gilles	5	9	6	7	6	6
St Laurent	1	2	3	4	3	1
St Vigor	0	0	2	7	2	0
St Vincent	9	5	9	13	7	11
Autres C.U	8	4	13	14	9	9
Total	91	95	176	223	117	111
Autres	29	13	28	38	33	35
TOTAUX	178	168	319	399	220	254
Accueil Jeunes	8	9	11	14	6	0
St Romain Périscolaire			TOTAL			
Maternelle	89		1921			
Primaire	132					
Matin	124					
					C.U 44%	
					Autres 10%	
					dont St Romain 46%	

3) Objectifs éducatifs

La Maison Pour Tous s'inscrit dans le vaste mouvement de l'éducation populaire.

« Enrichir l'individu par la confrontation à des expériences nouvelles, développer ses capacités, vivre une expérience communautaire, démocratique, se préparer à devenir un citoyen actif et responsable. »

A cet effet, la Maison Pour Tous propose des activités socioculturelles, de loisirs et sportives, ainsi qu'une diffusion culturelle.

En prenant une carte d'adhérent, chacun peut devenir membre et s'impliquer de plusieurs façons dans le fonctionnement :

- Participer aux activités
- Devenir animateur bénévole
- Créer sa propre activité

Elle met à disposition des citoyens ses compétences et son savoir-faire dans la manière de maîtriser des projets, de gérer des équipements collectifs et d'animer les relations entre personnes.

C'est le Conseil d'Administration élu pour trois ans et renouvelable par tiers qui a la double mission de gérer et d'animer la MPT avec le directeur et les animateurs, les bénévoles et les salariés.

Les valeurs éducatives que la MPT souhaite promouvoir dans ses projets sont les suivantes :

- **Favoriser l'accès aux loisirs pour tous, sans discrimination pour une mixité sociale avec une garantie du respect physique et moral de chaque individu,**
- **Favoriser la découverte et l'expérimentation d'activités et d'actions permettant l'épanouissement des enfants, dans un souci d'autonomie, de socialisation et de pratique citoyenne,**
- **Renforcer le partenariat, autour de la conception et le financement de projet des accueils de loisirs, avec la Municipalité de St Romain de Colbosc, la Communauté de Communes, la Caisse d'Allocations Familiales, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, les parents, les animateurs, les enfants et autres ...**
- **Favoriser l'accompagnement des animateurs et directeurs volontaires dans leurs démarches de formation et d'encadrement**
- **Assurer l'évaluation régulière des actions, sur la base de communications simples entre tous les acteurs de l'accueil de loisirs**

4) Fonctionnement des services

La MPT s'articule en 7 grands services :

- Le pôle administratif
- Les activités Sports / loisirs / Culture
- La bibliothèque
- Le L'Espace de Vie Sociale
- Le pôle enfance et jeunesse
- L'Espace Public Numérique
- L'animation locale

Chaque service a ses horaires propres et fonctionne de manière autonome, cependant des passerelles sont établies.

Le pôle administratif :

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi, soit 23h30 par semaine. La comptabilité est rattachée à ce service.

Les activités Sports / loisirs / Culture :

La MPT propose plus de 45 activités de loisirs individuels ou collectifs parmi lesquelles les futurs adhérents peuvent choisir. Elles peuvent être sportives, culturelles, de bien être corporel, d'extérieures, manuelles ou autour du jeu et de la stratégie. Ces activités s'adressent à tous les âges : enfants, jeunes, adultes, séniors, famille...

Les ateliers proposés par la MPT sont animés par des animateurs professionnels ou bénévoles qualifiés dans leur spécialité. Chaque année, l'équipe propose des activités nouvelles en fonction des suggestions des adhérents.

La bibliothèque « Côté bouquins, Côté Jardin... » :

Issue du partenariat entre la MPT et la Ville de St Romain de Colbosc, la bibliothèque a investi les locaux de l'ancienne halte-garderie, entièrement rénovés et financés en 2010 par la Mairie de St Romain. Une équipe dynamique et expérimentée accueille, guide et conseille les adhérents.

Une collection riche : Reprise du fonds de l'ancienne bibliothèque complété de nouveaux livres (romans, romans policiers, fonds local, loisirs, documentaires, culture, Bandes Dessinées...), fonds patrimonial des journaux de St Romain à consulter sur place. En mars 2013, la bibliothèque comptait plus de 7000 ouvrages.

Elle est composée de trois espaces : jeunesse, petite enfance, adulte et dispose d'un accès à internet pour les recherches.

La bibliothèque accueille la crèche « les Farfadets », les écoles du canton, le collège ainsi que des accueils de loisirs auxquels elle propose des temps d'animation autour du livre.

De nombreux temps forts d'animations culturelles sont proposés tout au long de l'année. (Rencontres- débats, expositions, spectacles, jeux, Petit Salon du Lire...).

L'Espace de Vie Sociale :

L'EVS est un agrément de la CAF, attribué à la MPT depuis janvier 2022, permettant de proposer un programme d'animations à destination du public familial.

Il développe les activités suivantes :

- Ateliers familles (1/ mois)
- Ateliers échanges (1/15J)
- Soirées familles (1/ trimestre)
- Ateliers d'écriture (1/15J enfants et 1/ semestre adultes)
- VACAF
- CMEJ

Le pôle enfance et jeunesse :

Plusieurs types d'accueils de loisirs sont proposés afin de répondre aux besoins de garde pour les familles et à un moment de loisirs et de détente pour les enfants :

- **Accueils périscolaires maternelle et primaire**
- **Accueils de loisirs pendant les vacances scolaires (sauf Noël) – 3/5 ans et 6/12 ans**
- **Accueils de loisirs Ados pendant l'été**
- **Séjours de vacances pendant l'été**

Tous ces temps d'accueils sont déclarés à la Direction de Départementale de la Cohésion Sociale et sont encadrés par une équipe d'animateurs qualifiés (BAFD, BAFA, CAP Petite enfance, BAPAAT...).

L'accueil de jeunes :

L'objectif de l'accueil de jeunes est de favoriser l'autonomie et la prise de responsabilités du public en faisant émerger des propositions de projets, et les accompagner dans leurs réalisations. Ces projets peuvent avoir trait aussi bien aux loisirs, à la culture, aux sports, qu'à la vie quotidienne ou encore à la santé. Des séjours pour les 14-18 ans par exemple sont fréquemment organisés pendant l'été. Les jeunes du centre de loisirs entre 12-13 ans (club ados) pourront cohabiter avec les jeunes de l'accueil de jeunes. Le club ados recherche quelques choses de nouveau où ils peuvent être plus autonomes et qui change du centre de loisirs. D'autant plus que nous proposons peu d'activité pour ce public.

L'Espace Public Numérique :

L'Espace Public Numérique est un lieu identifié au Pôle ressources de la MPT, ouvert à tous, qui permet un accès libre à internet gratuitement pour toutes démarches personnelles ou administratives avec l'accompagnement d'un animateur référent qualifié.

Guide' ASSO :

Il propose un service labellisé par SDJES, à destination des associations du canton et des porteurs de projets collectifs. Il s'agit là d'un soutien technique qui permet d'administrer et de gérer pour le mieux leurs projets (l'organisation et la gestion, le montage de projets, l'orientation vers les partenaires).

En plus de ce soutien, une mise à disposition de matériel audiovisuel, de salles d'activités ou de réunion est possible. La MPT peut également mettre à disposition le parc informatique et le matériel de reprographie.

L'animation locale :

Tout au long de l'année, l'équipe des professionnels et de bénévoles se réunissent pour « *construire* » ensemble les temps forts à destination des familles de Saint Romain de Colbosc et des alentours. Ces temps d'animations sont très appréciés et suivis massivement. Les objectifs de ces manifestations sont de créer du lien entre les familles, de partager des moments privilégiés entre parents et enfants, de promouvoir les actions menées par les partenaires, valoriser le patrimoine local. Il est important de souligner le travail des bénévoles qui sont très investis dans l'association, notamment lors de ces temps forts. Annexe : manifestations 2024

A. Les locaux

La MPT dispose d'un équipement polyvalent, de 1500 m², situé au cœur de la commune et à proximité des écoles et du centre-bourg.

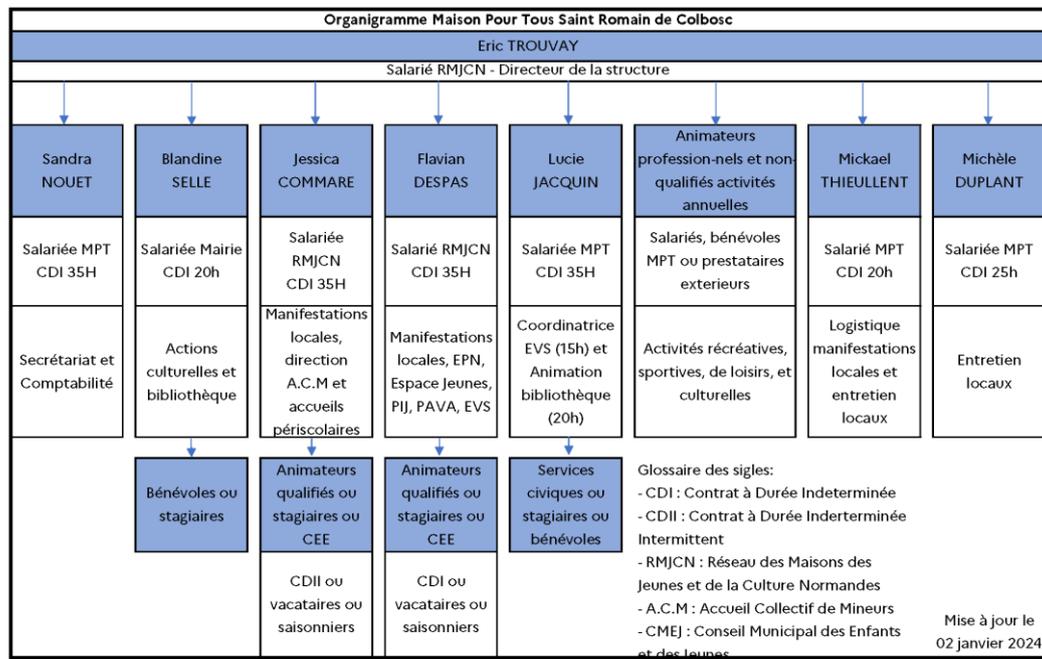
Le bâtiment est composé d'un hall d'accueil, de 4 bureaux administratifs, de 6 salles polyvalentes pouvant servir aux réunions comme aux animations. Ces salles sont équipées de cloisons amovibles pouvant ainsi s'adapter en fonction des besoins. Il dispose également d'une cuisine équipée, d'une salle de poterie/bricolage et d'une vaste bibliothèque. Le local du Pôle Ressources (55m²) offre un espace en dehors du bâtiment principal, adapté à des animations pour les jeunes et les familles.

Durant les vacances scolaires, l'accueil de loisirs maternels est situé dans les locaux de l'école élémentaire de Saint Romain de Colbosc. Ce lieu est appelé « *La Maissonnette* ». Un gymnase intercommunal est mis à disposition de certaines activités de la MPT. L'association jouit également de prêt de salles communales (Le Siroco, salle des expositions) et intercommunales (gymnase, parc de Gromesnil) pour des événements et manifestations.

Les personnes à mobilité réduite sont accueillies dans les activités de la MPT. Des WC PMR ont été construites à l'intérieur du bâtiment en 2023 et la porte principale a été rendue électrique pour permettre une meilleure circulation.

B. Les moyens humains

Au sein de la Maison Pour Tous de Saint Romain de Colbosc, plusieurs salariés permanents gèrent et animent les différents pôles.



La place du bénévolat :

Environ 8 % des activités de la MPT sont animées et gérées par des bénévoles.

Le bénévolat est valorisé à plus de 190 000 € sur le dernier budget de la MPT. Les différents services de la MPT intègrent chacun une place aux personnes souhaitant s'investir bénévolement dans l'association (animation locale, activités, conseil d'administration, bibliothèque etc...)

17 personnes font parties du Conseil d'Administration et animent les équipes et la vie de l'association.

La Réunion d'équipe :

L'équipe de permanents se réunit une fois par trimestre avec les bénévoles les plus actifs de l'association. Une réunion interne plus régulière est en prévision afin d'envisager davantage de passerelles possibles entre les services.

Il existe quatre types de réunions :

- Les réunions décisionnelles :

Les Conseils d'Administration ont lieu 4 fois par an, c'est-à-dire une fois par trimestre. Une fois par an est organisée une Assemblée Générale.

- Les réunions organisationnelles :

Des réunions ponctuelles sont organisées dans l'année afin d'organiser des évènements.

Des réunions de bureau sont mises en place au cours de l'année lorsqu'il faut statuer sur une décision.

- Les réunions pédagogiques :

Les réunions pédagogiques ont lieu avant chaque période de vacances. Elles réunissent les équipes d'animations et le coordinateur. L'objectif de ces rencontres est de construire les plannings d'activités et de mettre en place l'organisation de l'accueil de loisirs.

Des réunions d'équipes sont prévues une fois par mois avec les équipes d'animations et les bénévoles.

- Les réunions de transmission :

Lors des accueils de loisirs les réunions de transmission sont faites en fin de semaine entre les animateurs et la coordinatrice. Elles ont pour objectifs de faire un bilan de la semaine et d'en sortir les points positifs et négatifs afin de les améliorer.

C. Les horaires d'ouverture

La Maison Pour Tous est ouverte 50 semaines sur l'année, du lundi au samedi, aux heures des activités.

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Il accueille les adhérents pour les services d'activités Sports / Loisirs / Culture, bibliothèque et tout autre renseignement.

Le bureau d'animation est ouvert aux mêmes horaires sauf le vendredi après-midi où il est fermé au public. Il accueille les adhérents pour les services périscolaires et extrascolaires et tout autre renseignement.

La bibliothèque est quant à elle ouverte aux horaires suivants :

	Matin	Après-midi
Mardi		14h – 18h30
Mercredi	9h30 – 12h	14h – 18h
Jeudi		16h-18h
Vendredi	9h – 12h	
Samedi	9h – 12h30	

Les Accueils Périscolaires :

- Accueils du matin : 7h30 à 8h20
- Accueils du soir : 16h30 à 18h30
- Accueils du mercredi : 9h00 à 17h00 (accueils échelonnés de 8h00 à 9h00 et de 17h00 à 18h00)

Les Accueils Extrascolaires :

- De 9h00 à 17h00 (accueils échelonnés de 8h00 à 9h00 et de 17h00 à 18h00)

Les Accueils de Jeunes :

- De 10h00 à 17h00 (accueils échelonnés de 9h00 à 10h00 et de 17h00 à 18h00)

D. Modalités tarifaires

Toute personne souhaitant participer aux activités de l'association doit se munir d'une adhésion. Le montant est fixé par le Conseil d'Administration et peut être révisé chaque année.

Plusieurs activités de la MPT, en lien avec l'EVS ou les animations locales sont gratuites et ouvertes à tous. Certaines peuvent être sur réservation.

	St Romanais	Hors St Romanais
Individuelle -16 ans	14,00 €	21,00 €
Individuelle +16 ans	16,00 €	25,00 €
Famille	22,00 €	33,00 €

Les Activités Sports / Loisirs / Culture :

Les 40 activités de l'association requièrent une cotisation, ajoutée à l'adhésion lors de l'inscription de l'adhérent. Annexe : Tarifs 2023/24

Les accueils périscolaires et extrascolaires :

Les tarifs sont adaptés en fonction du quotient familial des familles adhérentes. Il est calculé à l'heure sur les accueils périscolaires et à la journée ou demi-journée sur les accueils du mercredi et extrascolaires.

Une réduction s'applique sur les accueils extrascolaires pour les familles des communes partenaires.

Annexe : tarifs 2023/24

E. Les partenaires

La Maison Pour Tous se rapproche de plusieurs partenaires pour le bon fonctionnement des activités. Ceux-ci peuvent être d'ordre publics ou privés, financés ou logistique.

Les partenaires institutionnels :

- **La Ville de Saint Romain de Colbosc** : Contrat d'objectifs 2024-2026 sur la mise à disposition de personnels, les accueils périscolaires, l'animation locale, la bibliothèque
- **La Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole** : (Contrat d'objectifs 2024-2026 sur l'animation locale
- **MJC de Normandie** : Réseau régional rattaché au national « MJC de France », mise à disposition de personnel en lien avec la municipalité de St Romain de Colbosc, mise à disposition de matériels pédagogiques, lien avec les MJC de Normandie fédérées
- **CAF Seine Maritime** : Prestations de services accueils péri / extrascolaires et accueils de jeunes, Espace de Vie Sociale, CTG, appels à projets
- **SDJES** : Agréments sur les accueils péri / extrascolaires et accueils de jeunes, lien avec les services nationaux régionaux et nationaux de l'état, médailles, appels à projets
- **Département de la Seine Maritime** : Subventions volets Sports /Loisirs / Culture, projets de jeunes, Tope Là, appels à projets
- **Région Normandie** : Espace Public Numérique, Atouts Normandie, subventions d'investissement, appels à projets
- **Communes de Sandouville, St Gilles de la Neuville, La Cerlangue** : Participations financières aux familles sur les accueils de loisirs

Les partenaires d'action locale :

- Hyper U St Romain
- Autrecom
- Ateliers SAVARY
- CIC
- Château Joly
- Secours Populaire
- Associations locales

ETC ...

F. Evaluation

Aucune méthodologie particulière n'est mentionnée. Ces critères d'évaluation se déclinent en deux catégories :

- Des indicateurs quantitatifs : Nombre d'adhérents participant à tel événement, nombre d'enfants aux accueils de loisirs, nombre d'événements, nombre d'activités...)
- Des indicateurs qualitatifs : Questionnaires de satisfaction, avis)

Seront pris en considération les effets attendus par les objectifs éducatifs :

- **Favoriser l'accès aux loisirs pour tous, sans discrimination pour une mixité sociale avec une garantie du respect physique et moral de chaque individu,**
- **Favoriser la découverte et l'expérimentation d'activités et d'actions permettant l'épanouissement des enfants, dans un souci d'autonomie, de socialisation et de pratique citoyenne,**
- **Renforcer le partenariat, autour de la conception et le financement du projet des accueils de loisirs, avec la Municipalité de St Romain de Colbosc, la Communauté de Communes, la Caisse d'Allocations Familiales, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, le Conseil Départementale, La Région Normandie, les parents, les animateurs, les enfants et autres ...**
- **Favoriser l'accompagnement des animateurs et directeurs volontaires dans leurs démarches de formation et d'encadrement**
- **Assurer l'évaluation régulière des actions, sur la base de communications simples entre tous les acteurs de l'accueil de loisirs**

L'évaluation quantitative :

- Répartition des projets en fonction des objectifs éducatifs retenus
- Nombre d'adhérents
- Nombre d'activités
- Nombre de temps de rencontres et d'échanges
- Nombre de partenaires
- Etude des coûts

L'évaluation Qualitative : (points forts et faiblesses)

- Evaluation qualitative : (points et faiblesses)
- Evaluation de la méthodologie
- Evaluation de la communication, et des modalités d'information des familles
- Evaluation du comportement des adhérents, des enfants, jeunes, bénévoles et familles
- Evaluation de la dynamique partenariale

Les modalités d'évaluation :

- **Les enfants** : Débats, questionnaires ludiques (smiley)...
- **Les parents** : Questionnaires de satisfactions, réunions...
- **Les partenaires** : Relations régulières, réunions, bilans
- **Les Intervenants** : Réunions, questionnaires...

X

Amélie LERIBLE
Présidente



X

Eric TROUVAY
Directeur



Maison Pour Tous

Centre Social - Association loi 1901
SIRET 781 137 351 00024

4 Avenue Général de Gaulle - B.P. 12
76430 SAINT ROMAIN DE COLBOSC
Tél: 02 35 20 00 16 - Fax: 02 35 20 13 03
E-mail: mptsrc@gmail.com - www.mptsr.fr